

CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES AUX ACTIONS DE FORMATION

DESIGNATION

La société P2M Consulting désigne un organisme de formation professionnelle enregistré sous le N° 54170183717, dont le siège social est situé au 17 chemin de la Cure -17220 Clavette. La société P2M Consulting met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société P2M Consulting pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

OFFRE

L'offre de Formation P2M Consulting est matérialisée par un document écrit, la fiche formation, adressé au client. Le catalogue des formations et le site « www.p2mconsulting.fr » constituent les moyens de présentation des offres de P2M Consulting, toutefois, c'est toujours la version de la fiche formation qui prévaudra.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation, la société P2M Consulting s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé avec la mention « Bon pour accord ».

CONVENTION – FEUILLE D'EMARGEMENT - CERTIFICAT DE REALISATION

Pour chaque formation, la société P2M Consulting s'engage à fournir une convention de formation avec les conditions tarifaire au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé avec la mention « Bon pour accord ». En fin de formation, la feuille d'émargement ainsi que le certificat de réalisation lui sera fournie.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs sont à la charge du client.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement avant le début de la formation. Dans le cas où la société P2M Consulting ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

REPORT, ANNULATION ET DROIT DE RÉTRACTATION

- L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@p2mconsulting.fr ou par téléphone au 06.84.75.25.83.
- Si cette annulation intervient après signature du devis par le client, 30% des frais de participation resteront dus.
- Si cette annulation intervient entre 30 et 10 jours ouvrables avant la session de formation, 50% des frais de participation seront dus.
- En cas d'abandon en cours de formation, l'Organisme facturera ses frais engagés, et l'intégralité du montant de la session de formation concernée.
- En cas d'annulation de la formation en raison des conditions sanitaires (COVID-19), la formation sera décalée à une date ultérieure sans aucun frais à l'exception des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par l'organisme de formation

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

P2M Consulting se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la Formation si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Dans ce cas, il en informe le Client dans les plus brefs délais.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société P2M Consulting ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès et par écrit de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de l'exécution des présentes CGV, P2M CONSULTING est amenée à collecter des données à caractère personnel nécessaires à l'établissement et la gestion de ses relations commerciales, à l'accomplissement de ses formalités administratives ainsi qu'à la satisfaction de ses obligations légales. Elles sont conservées sur des supports physiques et informatiques sécurisés pendant toute la durée des relations commerciales et pendant les durées de prescription légale à compter de la fin de celles-ci. Leur accès est strictement limité aux personnes habilitées à les traiter en raison de leurs fonctions.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des prestataires français ou européens liés à P2M CONSULTING par contrat pour l'exécution de tâches nécessaires à la gestion de la relation commerciale. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de leurs données ou encore de limitation et d'opposition du traitement en écrivant à dpo-p2m-consulting@lock-t.com. Elles disposent également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

LIMITES DE MISSION

Dans les cas où l'action de Formation est réalisée au sein de locaux mis à disposition par le Client, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable (normes ERP). P2M Consulting ne peut, en aucun cas, être tenu responsable du fonctionnement et de l'exploitation des appareils ou autres objets situés dans les locaux où la Formation est effectuée. P2M Consulting contracte une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le Client, de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir aux formateurs P2M Consulting et aux stagiaires et les accidents ou incidents dont la responsabilité lui incomberait.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société P2M Consulting et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant la compétence exclusive des tribunaux de La Rochelle (17).